



N° 11-621-MIF au catalogue — N° 027

ISSN: 1707-0511

ISBN: 0-662-79785-X

Document analytique

Analyse en bref

L'inflation est-elle plus élevée pour les personnes âgées?

par Radu Chiru

Division des prix
Immeuble Jean Talon, 13^e étage, Ottawa, K1A 0T6

Téléphone: 1 800 263-1136



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada



L'inflation est-elle plus élevée pour les personnes âgées?

Radu Chiru

Comité de revue : George Beelen, John Flanders, Penny Hope-Ross, Robin Lowe et Hugh Scobie de Statistique Canada; James Rossiter de la Banque du Canada

Contribution spéciale : Wally Lebreton et John Mallon

Rédacteur en chef : Yvan Gervais

Publication : Debi Soucy

Mai 2005

N° 11-621-MIF2005027 au catalogue

ISSN : 1707-0511

ISBN : 0-662-79785-X

Fréquence : irrégulière

Pour obtenir de plus amples renseignements :

Service national de renseignements : 1 800 263-1136

Demandes par courriel : analysisinbrief-analyseenbref@statcan.ca

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2005

Ottawa

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication peut être reproduit, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux, et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire quelque contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, ou de le transmettre sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

L'inflation est-elle plus élevée pour les personnes âgées?

Radu Chiru, Division des prix

Sommaire

L'Indice des prix à la consommation (IPC) sert beaucoup à suivre la variation des prix à la consommation, c'est-à-dire le taux d'inflation. Puisque la variation des prix se répercute sur le pouvoir d'achat, l'IPC est un outil utile pour la plupart des Canadiens.

Les consommateurs peuvent comparer les variations de l'IPC à celle de leur revenu personnel, afin de suivre et d'évaluer l'évolution de leur situation financière.

Cependant, dans quelle mesure l'IPC correspond-il à l'inflation estimée pour certains groupes, en particulier chez les personnes âgées (aînés) de 65 ans et plus? La question est importante, car l'indice d'ensemble canadien des prix à la consommation sert à l'indexation de pensions de vieillesse.

La présente étude porte sur l'incidence de l'inflation sur les ménages composés uniquement d'aînés, de 1992 à 2004, en comparant leur situation à celle de tous les autres ménages et à l'IPC officiel.

Les résultats de l'étude montrent que l'Indice des prix à la consommation a suivi de près l'évolution de l'inflation qu'a connue le groupe des personnes âgées.

De 1992 à 2004, l'inflation estimée pour les aînés ne diffère pas tellement de celle observée chez les autres groupes. Dans l'ensemble, de janvier 1992 à février 2004, les ménages composés d'aînés ont subi une hausse des prix de 26,1 %, comparativement à 24,4 % pour les autres ménages.

Autrement dit, le taux d'inflation annuel moyen des ménages composés uniquement d'aînés s'établissait à 1,95 %, soit un taux tout juste supérieur à celui de 1,84 % pour tous les autres ménages et de 1,86 % pour tous les ménages combinés.

De 1998 à 2002, les personnes âgées ont subi des hausses de prix légèrement supérieures, entraînant ainsi un écart minime entre le taux d'inflation des ménages composés uniquement d'aînés et celui des autres ménages. Cet écart était attribuable à des produits tels que les taux hypothécaires et certains produits énergétiques, dont les tendances en matière de prix ont changé depuis 1992, et non pas aux tendances à long terme observées dans les prix de produits comme les appareils électroniques et les frais de scolarité.

Par rapport aux autres ménages, les ménages composés d'aînés sont enclins à consacrer une proportion différente de leur budget à certains produits de consommation. Cependant, les baisses de prix de certains de ces produits ont eu tendance à compenser les hausses de prix d'autres produits.

Par exemple, la chute constante du prix des appareils électroniques a contribué à abaisser davantage le taux d'inflation chez l'ensemble des ménages par rapport à ceux composés uniquement d'aînés. En outre, le prix d'autres produits, notamment les frais de scolarité, a constamment augmenté plus rapidement que l'indice d'ensemble des prix à la consommation. Cette situation a exercé une pression à la hausse continue sur le taux d'inflation chez les ménages en général. Les ménages composés d'aînés ne profitent pas autant de la baisse des prix des appareils électroniques, mais ne sont pas touchés aussi durement par les majorations des frais de scolarité.

L'étude montre aussi que les effets de l'inflation sur les ménages composés d'aînés varient considérablement d'une province à l'autre. Qui plus est, l'incidence de l'inflation sur ces ménages varie selon leur situation. Par exemple, chez les personnes âgées, les effets de l'inflation diffèrent beaucoup selon qu'elles sont propriétaires ou locataires de leur logement.

Le panier de consommation des aînés est différent

Les ménages composés d'aînés sont susceptibles d'expérimenter une inflation différente en raison de leurs habitudes de dépenses, qui s'éloignent considérablement de celles des autres ménages.

Selon l'Enquête sur les dépenses des ménages de 2001, les ménages composés de personnes âgées dépensent proportionnellement moins pour le transport, comme pour l'achat d'une nouvelle voiture et d'essence.

De plus, ils ont tendance à dépenser une proportion plus petite de leur revenu à l'habillement et à la plupart des dépenses liées au divertissement, comme les véhicules de loisir et le matériel audiovisuel. Enfin, ils achètent proportionnellement moins d'alcool et de produits du tabac.

Cependant, les aînés consacrent proportionnellement davantage d'argent à l'achat de matériel de voyage et de lecture, aux services publics, au loyer ainsi qu'aux dépenses liées à un logement.

Par exemple, pour chaque tranche de 100 \$ de leur budget de dépenses, les ménages composés d'aînés consacrent en moyenne 56 \$ à l'achat d'aliments et au logement (ce qui comprend les services publics) comparativement à seulement 45 \$ pour tous les autres ménages.

Aperçu des habitudes de consommation, en 2001, des ménages composés uniquement d'aînés et de tous les autres ménages ainsi que des variations de prix de janvier 1992 à février 2004

	Ménages composés uniquement d'aînés	Tous les autres ménages	Variation des prix de janv. 1992 à févr. 2004
	%		
Aliments et boissons non alcoolisées achetés au magasin	16,5	14,2	22,3
Aliments et boissons non alcoolisées achetés au restaurant	3,2	3,7	27,8
Loyer et dépenses de logement	14,7	9,7	19,3
Hypothèque, taxes foncières et autres dépenses résidentielles	14,7	12,7	24,2
Services publics (eau, électricité, gaz, mazout)	7,1	4,7	43,6
Produits ménagers et dépenses du ménage	10,4	11,3	13,8
Habillement et chaussures	4,2	6,0	4,0
Transport privé (voiture, permis de conduire, essence, etc.)	11,2	15,5	35,7
Transport public	1,6	1,8	70,5
Santé et soins personnels	7,1	4,7	18,9
Matériel et services de loisir et de sport	5,8	9,0	19,0
Frais de scolarité, matériel de lecture et de formation	1,0	2,8	78,7
Alcool et tabac	2,4	3,9	36,2
Ensemble	100,0¹	100,0¹	24,4

1. Le total ne correspond pas toujours à la somme des composantes en raison de l'arrondissement.

Source : Statistique Canada, totalisation spéciale à partir de l'Enquête sur les dépenses des ménages de 2001 et l'Indice de prix à la consommation.

L'indice d'ensemble suit de près celui des aînés

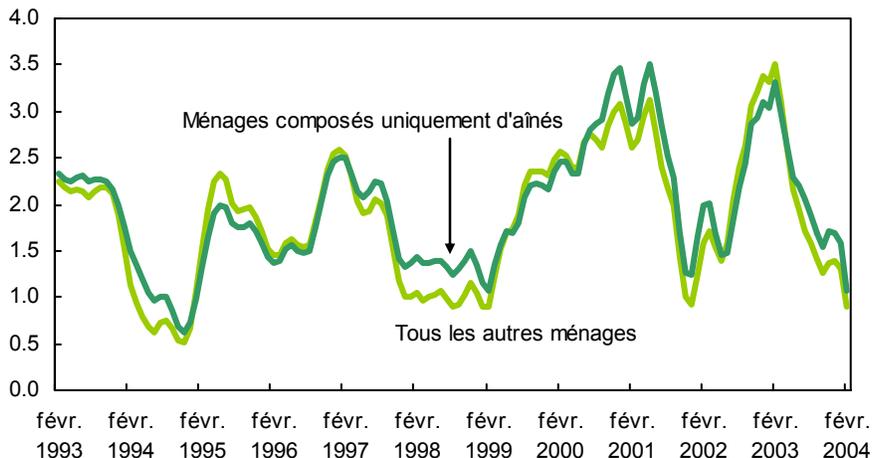
L'indice d'ensemble canadien des prix à la consommation, qui sert à l'indexation de pensions de vieillesse, suit de près l'évolution de l'inflation estimée pour le groupe des aînés.

À l'échelle nationale, des différences minimales sont apparues pendant de courtes périodes entre l'inflation estimée pour le groupe des aînés et l'inflation mesurée par l'indice d'ensemble.

En 1998, puis de nouveau en 2000 et 2001, l'inflation a été plus élevée pour les ménages composés uniquement d'aînés que pour les autres ménages. En 1995 et à la fin de 2002, cependant, l'inflation a été plus clémente pour les aînés.

L'inflation des ménages composés uniquement d'aînés est similaire à celle des autres ménages

% sur 12 mois, indices lissés avec une moyenne mobile centrée sur 3 mois



Source : Statistique Canada, totalisation spéciale à partir de l'Enquête sur les dépenses des ménages et de l'Indice des prix à la consommation.

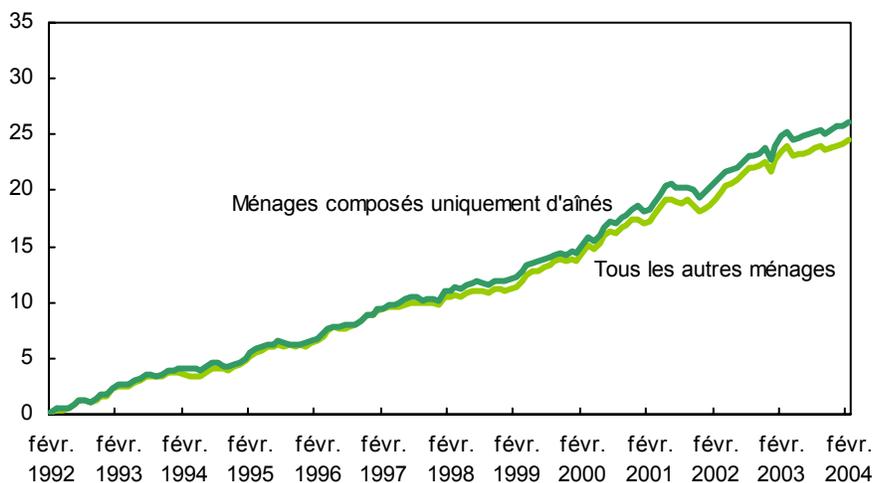
Dans l'ensemble, le taux d'inflation annuel moyen des ménages composés uniquement d'aînés s'établissait à 1,95 %, soit un taux tout juste supérieur à celui de 1,84 % pour tous les autres ménages et de 1,86 % pour tous les ménages combinés¹.

Bien que l'IPC officiel ait permis de suivre relativement de près l'incidence de l'inflation sur les ménages composés d'aînés, la période de 1998 à 2002 a donné lieu à un léger écart, qui a pris de l'ampleur, entre les ménages composés d'aînés et les autres ménages. Cet écart est demeuré par la suite relativement inchangé.

1. Le taux de 1,86 % par année diffère légèrement de l'IPC officiel, lequel a augmenté de 1,83 % au cours de la période à l'étude. L'écart est attribuable à certaines différences d'ordre méthodologique dans la reconstitution des sous-indices analytiques, qui font l'objet d'une description en fin de document.

De 1998 à 2002, un léger écart, qui a pris de l'ampleur, est apparu entre les personnes âgées et les autres

Croissance en % par rapport à janvier 1992



Source : Statistique Canada, totalisation spéciale à partir de l'Enquête sur les dépenses des ménages et de l'Indice des prix à la consommation.

Cet écart soulève une question importante : l'incidence de l'inflation sur les ménages composés d'aînés est-elle plus élevée en raison de certaines variations de prix à long terme qui touchent davantage ces ménages?

Les sections suivantes tentent de répondre à cette question par un examen des produits qui expliquent cet écart.

Les aînés ne profitent pas autant de la baisse des prix des appareils électroniques et de l'habillement

Le matériel et les services de loisir et de sport constituent globalement le facteur qui contribue le plus à l'inflation légèrement plus élevée des ménages composés uniquement d'aînés. Cette catégorie englobe des produits comme les ordinateurs, le matériel audio, vidéo et photographique, les abonnements à la câblodistribution, les voyages et les véhicules de loisir.

Les ménages composés d'aînés ne profitent pas autant de la baisse des prix des appareils électroniques que les ménages plus jeunes. Le prix des appareils électroniques a une incidence assez importante et continue, puisqu'il a chuté de façon très constante au fil du temps. Étant donné que les autres ménages consacrent une proportion plus importante de leur revenu à l'achat d'appareils électroniques, la baisse continue du prix de ces appareils a freiné davantage les hausses de l'IPC dans leur cas que dans celui des ménages composés d'aînés.

En outre, les ménages composés de personnes âgées ont subi des hausses de prix touchant certains de leurs loisirs préférés, notamment les abonnements à la câblodistribution et les voyages. Cette situation se traduit par une inflation plus élevée chez les ménages composés d'aînés comparativement aux autres ménages.

Les personnes âgées consacrent aussi une proportion relativement grande de leur revenu aux abonnements à la câblodistribution, un produit important de la catégorie des loisirs. Or, le prix des abonnements à la câblodistribution a connu une hausse constante, grimpant de 75 % entre janvier 1992 et février 2004. Résultat : l'incidence de l'inflation sur les aînés s'est fait sentir encore plus durement.

De plus, un autre produit de la catégorie des loisirs, soit l'hébergement à l'intention des voyageurs, a entraîné une hausse plus élevée de l'inflation chez les aînés. Ce produit, dont le prix augmente constamment, figure au premier plan du panier des dépenses des aînés et représente un peu plus de deux dixièmes de point dans l'écart entre les hausses de l'IPC des ménages composés d'aînés et des autres ménages.

Dans l'ensemble, les variations du prix des produits de loisir ont donné lieu à près de deux points de différence entre les hausses de l'IPC des ménages composés d'aînés et celles de tous les autres ménages.

En outre, les hausses de prix des articles vestimentaires ont été de beaucoup inférieures à celles d'autres produits de l'IPC. Puisque les aînés consacrent par comparaison une faible proportion de leur panier de dépenses à l'habillement et aux chaussures, ces articles comptent pour près de quatre dixièmes de point dans l'écart séparant les ménages composés d'aînés des autres ménages.

Facteurs liés aux différences constatées entre les ménages composés uniquement d'aînés et les autres ménages, janvier 1992 à février 2004

	Can.	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.
	variation en % de janvier 1992 à février 2004										
Hausse de l'IPC, ménages composés uniquement d'aînés	26,1	21,6	25,0	26,5	24,9	21,2	28,8	26,8	28,9	32,0	27,1
Hausse de l'IPC, tous les autres ménages	24,4	20,4	23,8	24,4	22,7	20,1	27,4	25,5	27,2	30,4	23,4
Différence	1,6	1,3	1,2	2,1	2,3	1,1	1,4	1,3	1,7	1,6	3,6
	contribution à la différence en points de pourcentage ¹										
Aliments et boissons non alcoolisées achetés au magasin	-0,09	-0,10	-0,05	-0,17	-0,07	0,09	-0,14	-0,10	-0,24	-0,55	-0,08
Aliments et boissons non alcoolisées achetés au restaurant	-0,01	0,06	0,03	0,06	0,01	-0,03	0,01	0,02	0,01	0,02	-0,02
Loyer et dépenses de logement	-0,22	-0,05	-0,42	-0,22	-0,30	-0,52	-0,15	-0,55	-0,11	-0,40	0,08
Hypothèque, taxes foncières et autres dépenses résidentielles	0,68	0,32	0,29	0,35	0,56	-0,30	0,91	0,35	0,51	0,09	1,95
Services publics (eau, électricité, gaz, mazout)	0,60	1,38	0,90	1,59	1,38	0,18	0,53	0,49	1,87	2,17	0,28
Produits ménagers et dépenses du ménage	0,13	0,16	0,19	0,23	0,25	0,49	0,01	0,15	0,14	-0,05	0,03
Habillement et chaussures	0,38	0,55	0,39	0,28	0,28	0,18	0,49	0,37	0,65	0,55	0,30
Transport privé (voiture, permis de conduire, essence, etc.)	-0,31	-0,20	0,23	-0,04	-0,24	-0,17	-0,46	-0,47	-0,10	0,07	-0,14
Transport public	-0,06	-0,04	0,17	0,25	0,07	0,08	-0,18	-0,13	0,04	-0,03	-0,02
Santé et soins personnels	-0,04	-0,44	0,03	-0,10	-0,24	0,13	-0,05	0,16	-0,70	-0,35	0,04
Matériel et services de loisir et de sport	1,98	1,61	1,11	1,97	1,72	1,68	2,24	1,93	1,59	2,14	2,27
Frais de scolarité, matériel de lecture et de formation	-1,10	-1,71	-1,05	-1,79	-0,80	-0,10	-1,70	-0,42	-1,19	-1,95	-0,89
Alcool et tabac	-0,32	-0,31	-0,64	-0,35	-0,34	-0,61	-0,17	-0,45	-0,76	-0,15	-0,20

1. Les chiffres ayant été arrondis, la somme des contributions peut ne pas correspondre à la différence.

Source : Statistique Canada, totalisation spéciale à partir de l'Enquête sur les dépenses des ménages de 2001 et l'Indice de prix à la consommation.

Propriétaire ou locataire : un facteur important chez les aînés

L'inflation chez les ménages composés de personnes âgées, différait également selon certaines caractéristiques comme le fait d'être propriétaire du logement. Par exemple, de janvier 1992 à février 2004, le taux d'inflation à l'échelle nationale des aînés locataires ne s'établissait qu'à 22,7 %, bien en deçà du taux de 28,1 % des aînés propriétaires-occupants.

Cet écart est aussi beaucoup plus large que celui qui existait entre le taux d'inflation des ménages composés d'aînés et celui des autres ménages. Cette situation s'explique par les différences très marquées des habitudes de consommation entre les différents types de ménages composés uniquement d'aînés.

Les faibles taux d'intérêt hypothécaires qui prévalent depuis 1992 ont réduit davantage les effets de l'inflation sur les autres ménages que sur les ménages composés d'aînés, tandis que les faibles hausses des coûts de location ont partiellement compensé cette différence.

En règle générale, la fin des années 1990 et le début des années 2000 ont été caractérisés par de faibles taux d'intérêt. De 1992 jusqu'au début de 2004, les frais d'intérêt sur les prêts hypothécaires n'ont augmenté que d'un peu plus de 14 % au Canada. Les faibles taux d'intérêt hypothécaires n'ont pas amorti les effets de l'inflation sur les aînés autant qu'ils l'ont fait sur le reste de la population, puisque peu d'aînés ont des hypothèques.

De plus, l'augmentation des loyers au Canada a été plus lente que celle de l'indice d'ensemble. Puisque les ménages composés d'aînés ont tendance à consacrer en moyenne une proportion supérieure de leur revenu au loyer, cette situation a véritablement joué en leur faveur. Dans leur cas, elle a abaissé le total de leurs hausses de prix relativement aux autres ménages.

L'incidence combinée des paiements hypothécaires et du loyer a entraîné une augmentation d'environ quatre dixièmes de point de l'écart entre le groupe des ménages composés uniquement d'aînés et le groupe des autres ménages.

Les variations des coûts du transport privé touchent moins les aînés

Les ménages composés uniquement d'aînés consacrent une proportion légèrement inférieure de leur revenu à l'achat d'automobiles et d'essence, de sorte qu'ils sont moins touchés par les variations des prix de ces produits.

Les coûts du transport privé ont eu des effets qui ont varié à maintes reprises au cours de la période.

À compter de 1993, l'augmentation du prix des automobiles a été plus rapide que celle de l'indice d'ensemble. Au milieu de 1997, le prix moyen des automobiles s'était accru d'un peu plus de 25 % comparativement à celui de janvier 1992, tandis que l'indice d'ensemble avait augmenté d'un peu plus de 9 %.

En 1998, cependant, les prix se sont accrus beaucoup moins rapidement puis ont commencé à chuter. Ainsi, au début de la période à l'étude, le prix des automobiles a atténué les effets de l'inflation sur les ménages composés uniquement d'aînés par rapport à tous les autres ménages, tandis que le contraire s'est produit à compter de 1998.

Le prix de l'essence a également eu un effet prononcé sur les différences entre les deux groupes. Les variations du prix de l'essence ont imité en grande partie celles des prix mondiaux et du taux de change entre le Canada et les États-Unis. Par conséquent, cet effet a varié à maintes reprises

au cours de la période². Les hausses du prix de l'essence sont susceptibles d'avoir une plus grande incidence sur tous les autres ménages que sur les ménages composés d'aînés.

Les fortes hausses des frais de scolarité ne touchent pas les aînés

Bien que l'augmentation des frais de scolarité ait constamment été plus rapide que celle de l'indice d'ensemble canadien, très peu d'aînés ont payé des frais de scolarité.

En « évitant » ces hausses de prix, les aînés ont profité d'une inflation plus modérée. De 1992 à 2004, le taux d'inflation des ménages composés d'aînés aurait été supérieur d'un point s'ils avaient dû acquitter les mêmes frais de scolarité que les autres ménages.

Les frais de scolarité ont eu une incidence constante parce que, chaque année, ils ont augmenté à un rythme plus rapide que l'indice d'ensemble pendant cette période de 12 ans.

L'écart varie considérablement d'une province à l'autre

Les différences du taux d'inflation entre les ménages composés d'aînés et les autres sont minimales à l'échelle nationale. Cependant, de 1992 à 2004, ces différences ont varié considérablement d'une province à l'autre.

Le taux d'inflation des ménages composés de personnes âgées était égal ou supérieur à la moyenne nationale de 24,4 % dans cinq provinces : la Nouvelle-Écosse, l'Ontario, le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta.

En moyenne, le taux d'inflation des aînés au cours de la période se situait entre **20,121,2** %, au Québec, et **30,432,0** %, en Alberta. Cette situation reflète la grande différence des taux d'inflation entre les provinces pour l'ensemble des ménages.

De plus, dans chacune des provinces, le taux d'inflation des ménages composés d'aînés était inférieur à celui de tous les autres ménages. Cependant, il y avait entre les deux groupes une variation considérable de l'écart, celui-ci étant le plus accentué en Colombie-Britannique et au Nouveau-Brunswick.

Si l'indice d'ensemble a suivi de relativement près le taux d'inflation des aînés à l'échelle nationale, ce n'est toutefois pas le cas à l'échelle provinciale. Cette situation s'explique par le fait que les différences entre les taux d'inflation des provinces sont beaucoup plus grandes que la différence moyenne entre les ménages composés uniquement d'aînés et tous les autres ménages à l'échelle nationale.

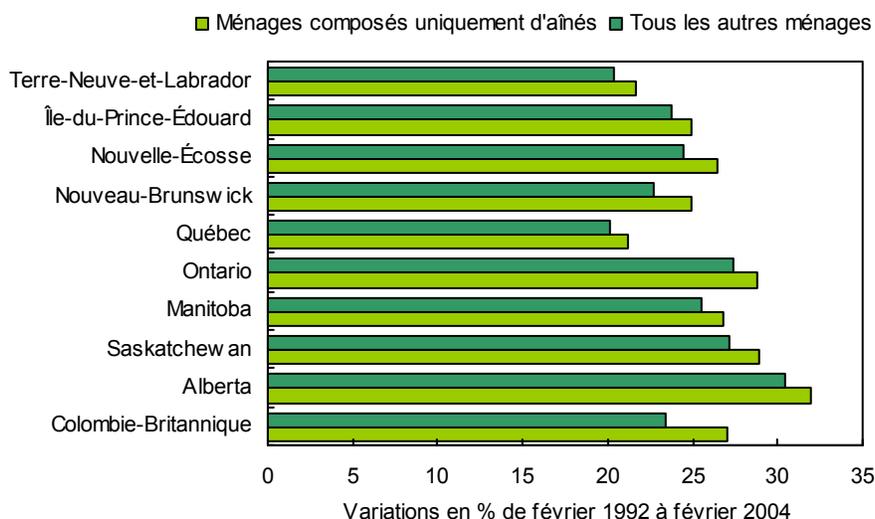
Les différences entre les taux d'inflation provinciaux sont attribuables en grande partie aux variations de prix très différentes de certains produits importants pour tous les ménages.

Les prix de certains produits, comme l'essence, l'habillement et les appareils électroniques, ont tendance à varier de concert dans l'ensemble du Canada. Cependant, les prix d'autres produits importants, notamment les études, l'assurance automobile et le loyer, varient grandement d'une province à l'autre.

2. Voir Radu Chiru, « La montée du dollar et les prix : une baisse de l'inflation pour les consommateurs? », *Analyse en bref*, produit n° 11-621-MWF2004014 au catalogue de Statistique Canada.

À titre d'exemple, les frais de scolarité entraînent des différences marquées entre les taux d'inflation des provinces de tous les ménages à l'exception des ménages composés d'aînés. Chaque province a haussé ses frais de scolarité à différents moments; ils ont plus que doublé dans les provinces de l'Atlantique, alors qu'ils augmentaient à un rythme plus lent que celui de l'indice d'ensemble au Manitoba et au Québec.

Les différences entre les provinces sont plus importantes que les différences entre les ménages composés d'aînés et les autres



Source : Statistique Canada, totalisation spéciale à partir de l'Enquête sur les dépenses des ménages et de l'Indice des prix à la consommation.

Les produits énergétiques sont un facteur des différences importantes entre les provinces

Les variations de prix et les différences dans les habitudes de consommation liées aux produits énergétiques comptent également parmi les causes les plus importantes des divergences constatées dans les hausses provinciales de l'IPC.

Par exemple, les ménages des provinces de l'Atlantique chauffent généralement leur maison au mazout plutôt qu'au gaz.

Étant donné que le prix du mazout n'a pas augmenté aussi rapidement que celui du gaz naturel, de 1992 à 2004, l'inflation a été moins importante dans les provinces de l'Atlantique. À l'inverse, la hausse des coûts du chauffage au gaz naturel a touché surtout les ménages de l'Ouest canadien et du centre du Canada.

De 1992 à 2004, tandis que le prix du gaz naturel faisait plus que doubler, celui du mazout augmentait de 60 %.

Lorsque les cours internationaux du brut atteignent des creux, comme cela s'est produit au cours de l'hiver 1993-1994 et de l'hiver 1998-1999, le taux d'inflation est moins élevé dans les provinces de l'Atlantique en raison du type de systèmes de chauffage domestiques qui prévaut dans ces provinces.

Au Québec, le taux d'inflation inférieur s'explique en partie par les coûts moins élevés du chauffage. Les ménages québécois chauffent surtout leur maison à l'électricité, dont le prix n'a pas augmenté aussi rapidement que celui des autres sources énergétiques.

Aucun biais systématique lié à l'écart

L'inflation des aînés n'est pas plus élevée en raison des variations de prix à long terme. D'une année à l'autre de la période, on a observé des variations de prix inférieures ou supérieures à l'indice d'ensemble dans le cas de quelques dépenses de consommation.

Tandis que certaines de ces dépenses ont donné lieu à une hausse de l'IPC des aînés, d'autres ont eu l'effet contraire. Dans l'ensemble, ces dépenses représentent moins de 10 % de l'écart qui existe entre les ménages composés uniquement d'aînés et les autres ménages.

Toutefois, il est intéressant d'identifier ces produits et d'en mesurer les effets parce qu'ils aident à déterminer si les hausses moyennes de l'IPC des aînés peuvent comporter ou pas un biais systématique à long terme.

Les frais de scolarité, qui n'ont cessé d'augmenter jusqu'en 2004, pour atteindre un niveau excédant de beaucoup le double (+133,7 %) de celui de 1992, ont encouru la plus importante variation de prix à long terme. Puisque les aînés ne paient presque pas de frais de scolarité, cette situation a eu pour effet d'abaisser leur taux d'inflation de 1,15 point comparativement à celui de tous les autres ménages.

Cependant, les répercussions de la hausse des frais de scolarité ont été compensées par la chute des prix du matériel informatique et des produits de divertissement au foyer, en baisse de 82 % et de 13,3 % respectivement, au cours de la période. Cette situation s'explique par le pourcentage relativement faible de revenu que les aînés consacrent à ces produits, dont le prix a chuté par rapport à l'indice d'ensemble, d'une année à l'autre.

Parmi les autres facteurs qui ont contribué dans une moindre mesure à réduire l'incidence de l'inflation sur les aînés, il y a le transport public urbain et les spectacles, auxquels les aînés consacrent une proportion moins importante de leur revenu. Le prix de ces produits a augmenté constamment. En février 2004, les prix du transport public urbain et des spectacles étaient respectivement de 58 % et de 66 % supérieurs à ceux de 1992.

Puisque les effets continus s'annulent en grande partie les uns les autres, l'écart entre les taux d'inflation des ménages composés uniquement d'aînés et des autres ménages n'était pas attribuable à ces effets. L'écart est apparu en raison de produits dont les variations récentes de prix ont accru davantage l'IPC moyen des ménages composés d'aînés par rapport à celui des autres ménages.

Contribution à la différence entre les ménages composés d'aînés et les autres, selon les produits ayant des mouvements de prix à long terme

Produits ayant des effets continus (d'un ensemble de 88 produits)	Variation des prix de janv. 1992 à févr. 2004	Contribution à la différence entre les ménages d'aînés et les autres
	%	% point
Appareils de cuisson	-5,6	0,00
Transport urbain (autobus et métro)	58,1	-0,07
Train, autocar et autres transports interurbains	56,9	0,02
Autres produits de soins de santé	-0,1	-0,10
Matériel et fournitures informatiques	-82,0	0,98
Matériel et services de divertissement au foyer	-13,3	0,30
Spectacles (sauf la télédistribution)	67,9	-0,11
Câblodistribution (y compris la télévision payante)	74,3	0,23
Frais de scolarité	133,7	-1,15
Total des effets continus	.	0,11
Total de la différence entre les ménages composés d'aînés et les autres ménages	...	1,60

. indisponible

... n'ayant pas lieu de figurer

Source : Statistique Canada, totalisation spéciale à partir de l'Enquête sur les dépenses des ménages de 2001 et l'Indice de prix à la consommation.

Des différences marquées entre les divers types de ménages composés d'aînés

L'inflation des ménages composés d'aînés diffère, selon leur niveau de revenu et selon qu'ils sont propriétaires ou locataires.

En outre, les différences entre les sous-groupes d'aînés sont nettement plus marquées que celles qui existent entre les ménages composés uniquement d'aînés et les autres ménages. Ce fait semble montrer que l'IPC des ménages composés uniquement d'aînés reflète mal l'IPC des aînés propriétaires-occupants ou celui des aînés relativement plus riches ou plus pauvres.

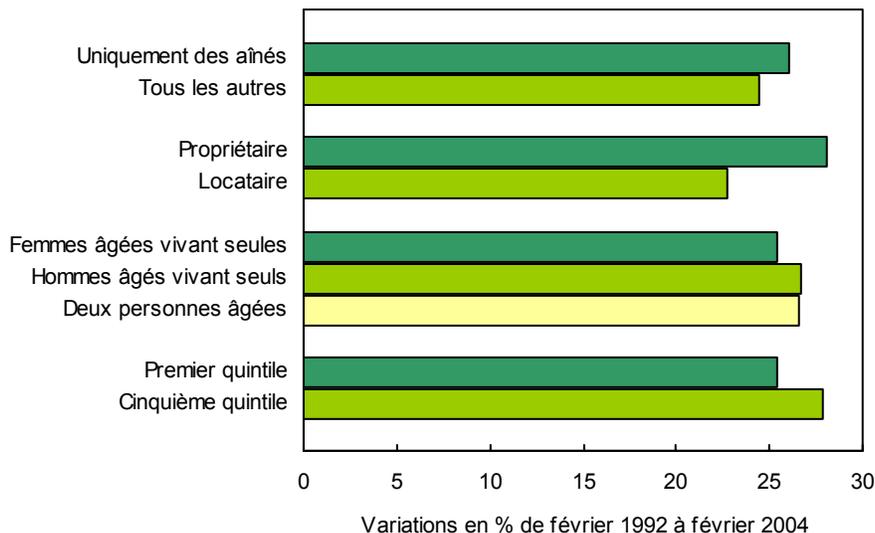
Des travaux de recherche précédents³ ont montré que, quelle que soit la façon de définir les sous-groupes, l'incidence de l'inflation sur les ménages a tendance à varier beaucoup plus *au sein même* des groupes *qu'entre* les groupes.

Les différences les plus importantes des effets de l'inflation sont constatées entre les aînés locataires et les aînés propriétaires, et ces différences sont beaucoup plus importantes que celles observées entre les ménages composés d'aînés et tous les autres ménages. De plus, les différences entre les aînés relativement riches — ceux situés dans le cinquième quintile des

3. Voir R. T. Michael, 1979, "Variation in Across Households in the Rate of Inflation." *Journal of Money, Credit and Banking*, 11(1): 32-46.

revenus — et les aînés relativement pauvres — ceux situés dans le premier quintile des revenus — se révèlent importantes.

L'écart de l'inflation entre différents types de ménages d'aînés est plus important que celui entre les ménages composés d'aînés et les autres



Source : Statistique Canada, totalisation spéciale à partir de l'Enquête sur les dépenses des ménages et de l'Indice des prix à la consommation.

Dans certaines provinces, la composition du ménage était importante, les différences de l'incidence de l'inflation étant plus grandes pour les ménages composés d'aînés seuls que pour les ménages composés de deux aînés. Dans chaque cas, les différences entre les divers groupes d'aînés étaient plus prononcées qu'entre les ménages composés d'aînés et tous les autres ménages.

Il sera question dans un prochain article de la grande variété des caractéristiques des ménages composés uniquement d'aînés et de tous les autres ménages. Une analyse de la variance a été réalisée afin de déterminer l'interaction de nombreuses caractéristiques des ménages de même que de leur incidence sur le taux d'inflation des ménages composés d'aînés et de tous les autres ménages. Ces caractéristiques comprennent le type de système de chauffage, la présence d'un fumeur au domicile et le fait d'être locataire ou propriétaire.

On a constaté que la province de résidence, le type de propriété d'un domicile, le type de système de chauffage ainsi que certaines autres caractéristiques expliquent davantage que l'âge les différents taux d'inflation. Lorsque l'on contrôle pour ces variables, le fait d'être un ménage composé uniquement d'aînés n'a aucun effet statistiquement significatif.

Différences entre les taux d'inflation des sous-groupes d'aînés

	Can.	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.
	variation en % de janvier 1992 à février 2004										
Uniquement des aînés	26,1	21,6	25,0	26,5	24,9	21,2	28,8	26,8	28,9	32,0	27,1
Autres ménages	24,4	20,4	23,8	24,4	22,7	20,1	27,4	25,5	27,2	30,4	23,4
Différence	1,6	1,3	1,2	2,1	2,3	1,1	1,4	1,3	1,7	1,6	3,6
Propriétaire	28,1	23,0	27,3	28,7	27,4	23,2	30,6	28,8	30,7	35,2	29,3
Locataire	22,7	16,6	21,0	20,4	19,1	18,9	25,8	23,7	23,0	25,5	23,8
Différence	5,4	6,4	6,2	8,3	8,3	4,4	4,8	5,1	7,7	9,7	5,5
Aînée seule	25,4	20,8	24,7	25,8	24,0	21,0	28,0	26,5	28,6	30,1	26,5
Aîné seul	26,6	23,0	25,1	29,1	26,9	19,3	30,7	28,2	30,2	37,2	26,5
Deux aînés	26,5	22,0	25,2	26,3	25,4	21,9	29,0	26,5	28,7	31,9	27,8
1 ^{er} quintile	25,4	20,3	27,3	27,3	24,0	21,0	27,9	26,5	28,9	29,6	25,9
5 ^e quintile	27,9	22,6	22,5	26,7	26,9	20,9	31,8	28,1	28,3	33,9	28,4
Différence	-2,5	-2,3	4,8	0,6	-2,9	0,1	-3,9	-1,6	0,7	-4,4	-2,5

Source : Statistique Canada, totalisation spéciale à partir de l'Enquête sur les dépenses des ménages de 2001 et l'Indice de prix à la consommation.

Note aux lecteurs

Le présent document ne présente pas une mesure officielle du taux d'inflation des aînés, mais plutôt un examen des différences entre les ménages composés d'aînés et les autres ménages.

Dans cette étude, on examine les divergences d'inflation entre les personnes âgées et les autres ménages qui sont uniquement attribuables aux différences d'habitudes de consommation. Pourtant, des divergences peuvent également se produire si les aînés subissent, pour les mêmes biens ou services, des changements de prix différents par rapport aux autres ménages.

Par exemple, si les aînés préféraient acheter leurs vêtements dans un magasin tandis que les autres ménages penchaient pour un autre où les augmentations de prix étaient différentes, les aînés expérimenteraient un taux d'inflation différent par rapport aux autres ménages. Comme il n'y a pas des données disponibles sur les prix selon le type de consommateurs, cette étude suppose que les changements de prix sont les mêmes pour tous les ménages.

Les résultats diffèrent légèrement de l'IPC officiel en raison des intérêts hypothécaires, du chaînage et des paniers de consommation moins détaillés.

Les hypothèques comportent deux volets : le principal et les intérêts. Ces derniers représentent 47,6 % des paiements hypothécaires de tous les ménages qui ont contracté une hypothèque. Ces données ont été établies par la Division des prix de Statistique Canada à titre de moyenne canadienne.

Pour la présente étude, on a utilisé des données moins détaillées pour calculer le panier de dépenses des ménages que dans l'IPC officiel. De janvier 1992 à janvier 2001, l'IPC des ménages individuels a été calculé à l'aide de l'Enquête sur les dépenses des ménages de 1997 et de 88 postes de dépenses, en appliquant les variations de prix qui ont été recueillies par la Division des prix.

De janvier 2001 à février 2004, les IPC des ménages ont été calculés à l'aide de l'Enquête sur les dépenses des ménages de 2001 et de 111 postes de dépenses. Ces IPC individuels ont été reliés par rapport à janvier 2001.

Par la suite, ces postes ainsi que leur contribution aux différences constatées entre les ménages composés uniquement d'aînés et tous les autres ménages ont été regroupés en des catégories de dépenses d'ordre plus général, de façon à montrer leurs effets cumulatifs. Les postes détaillés manquants font partie pour la plupart des catégories Aliments et Habillement.

Le calcul de la contribution aux différences entre les IPC des deux groupes

Les facteurs contribuant aux divergences pendant une période donnée peuvent faire l'objet d'un examen. Au moyen de l'analyse par décomposition de Bortkiewicz, il est possible d'examiner deux paniers (représentant deux groupes distincts) à la lumière des mêmes variations de prix. Ces variations peuvent être nationales ou provinciales. Une telle analyse nous permet de déterminer les produits qui ont eu le plus de répercussions sur la différenciation des IPC des groupes.

Pour qu'un produit ait une incidence sur la différenciation des IPC des groupes, il doit, d'une part, être acheté en proportion différente (sur les dépenses totales) par les deux groupes et, d'autre part, afficher des variations de prix supérieures ou inférieures à celles des autres produits du panier de consommation.

Définition des effets continus à long terme

Un produit peut avoir des effets continus à long terme sur les taux d'inflation des deux groupes si, au cours de chacune des 12 années de la période, la variation de prix moyenne de ce produit au cours de l'année précédente était supérieure ou inférieure à l'indice d'ensemble canadien des prix à la consommation.